



Syndicat Local Pénitentiaire **FO Justice** CD ROANNE

## Une après-midi mouvementée

L'après-midi du **mercredi 20 mars 2024** fut bien chargée.

Tout d'abord, une **alarme au Co** est déclenchée. Alors qu'une collègue demande à une détenue de donner ce qu'elle avait récupéré dans la cage d'escalier et dissimulé dans son tapis de prière, celle-ci refuse catégoriquement et insulte les agents sur place. En retenant la détenue qui voulait s'éloigner, la collègue sera blessée à l'épaule. **Elle sera emmenée à l'hôpital pour des examens.**

**Quelques minutes après cet incident**, une nouvelle alarme sera déclenchée au D2. Lorsque le collègue passe sur la courserie, celui-ci voit dans une cellule un détenu avec un téléphone. Notre collègue demande à plusieurs reprises de lui donner le téléphone mais cet individu préfère négocier. Bien évidemment, c'est un refus catégorique. **Le détenu pousse alors le collègue sur le lit** mais se relève rapidement et maîtrise l'individu en le sortant de la cellule. Les renforts arrivent rapidement sur place. Pendant ce temps, un autre détenu se charge de prendre le téléphone pour le jeter par la fenêtre ! Le téléphone sera bien sûr récupéré...

Finissons sur des notes plus douces avec les parloirs qui, une fois de plus, trouvent des **bougeries itinérantes**. Lors de la sortie du premier tour parloir de l'après-midi, un détenu passe en fouille et notre boucher local fournira plus de **5 kilos** de viandes ! **A cela s'ajoute encore 5 kilos** il y a encore quelques jours sur un de ses confrères.

**FOJustice CD ROANNE** s'inquiète de l'évolution du CD et du manque flagrant de sanction à l'encontre des détenus. Comment les agents peuvent-ils gérer une courserie si les détenus ont un totem d'immunité ! Ce seront bientôt les surveillants qui devront se justifier auprès des détenus ! On marche sur la tête !

**FOJustice CD ROANNE** félicite les agents pour le professionnalisme et leur réactivité malgré l'épuisement et l'agacement général.

**FOJustice CD ROANNE** se tient à disposition de la collègue pour toute démarche administrative.

Le 21/03/2024

